

# Déclaration de Performances Extra Financières 2024



# LA DECLARATION DES PERFORMANCES EXTRA FINANCIERES

## 1. La Méthodologie

Dans le cadre de la loi Grenelle II (article L.225-102-1 du Code de commerce), le dispositif qui instaurait la production d'un rapport RSE a été remplacé pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017 par un nouveau dispositif : « la Déclaration de Performances Extra-Financières » obligatoire pour les entreprises dont l'effectif moyen est supérieur à 500 Salariés et le chiffre d'affaires dépasse 100 millions d'Euros s'agissant de Sociétés Non Cotées. CA Titres entre dans le champ de ces deux critères.

Depuis le 1<sup>er</sup> février 2023, le pilotage de la constitution de la DPEF est confié par la Direction Générale à la Direction des Ressources Humaines en collaboration avec la Direction Epargne, Finances et Logistique.

A partir de 2025, les entreprises seront progressivement concernées par un reporting étendu et harmonisé sur les critères ESG en Europe, avec un calendrier de première publication en 2025, échelonné et différencié.

La DPEF, sera donc remplacée progressivement, pour les entreprises assujetties, par les nouvelles dispositions de la directive CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive). CA Titres, Société en Nom Collectif, n'est pas assujetti à la CSRD au titre de l'exclusion des sociétés dont la forme juridique n'est pas soumise au rapport de durabilité. Pour des raisons de continuité et de transparence, CA Titres a néanmoins fait le choix de poursuivre la réalisation de la DPEF en 2025 sur les données 2024 et étudie le cas échéant pour la suite des modalités de reportings volontaires et simplifiés.

Le modèle d'affaires a été décrit par le Contrôle de gestion puis analysé par la Direction Générale et les Directions impliquées dans la construction de la DPEF pour identifier précisément les risques extra-financiers qui découlent du modèle d'affaires. En 2024, il n'y a pas eu de modification du modèle d'affaires de CA Titres au regard des risques extra-financiers.

Au titre de Société Non Cotée, CA Titres est assujetti aux deux seuls domaines : le domaine Social/Sociétal et le domaine Environnemental.

Il est ressorti de ces travaux que certains risques pouvaient effectivement naître principalement dans le domaine social et dans le domaine environnemental.

Dans le domaine environnemental, il est fait référence depuis la DPEF 2019 aux thématiques de lutte contre le gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire. Dans le domaine Social/Sociétal depuis la DPEF 2022, il est fait mention à la promotion du sport et aux mesures prises en faveur des personnes en situation de handicap. En 2023, la DPEF comprend dorénavant des informations relatives aux actions visant à promouvoir le lien Nation-armée et à soutenir l'engagement dans les réserves (art. 225-102-1 du Code de commerce).

Thématiques à risque dans le domaine social :

- Actions visant à lutter contre la discrimination, à promouvoir les diversités et les mesures prises en faveur des personnes handicapées :
  - o L'attractivité et l'employabilité
  - o L'équité et la diversité
  - o Le maintien et le développement des compétences
  - o La santé et la prévention des risques
- Accords collectifs conclus dans l'entreprise (impacts sur la performance économique et conditions de travail des salariés) :
  - o La qualité de vie au travail
  - o Le dialogue social

Thématiques à risque dans le domaine environnemental :

- Effet sur le changement climatique de l'activité de la société et de l'usage des biens et services qu'elle produit :
  - o La consommation d'énergie
  - o La pollution de l'air
- L'alimentation responsable, équitable et durable

Les autres thématiques abordées sans risques majeurs :

- La lutte contre le gaspillage alimentaire et la précarité alimentaire
- L'économie circulaire dont la réduction de consommation de papier
- La promotion des activités sportives
- Le respect du bien-être animal
- Lien Nation-Armée

Le travail sur l'identification des risques a couvert tout le périmètre au sens de l'article L225-102-1 du code de commerce.

Concernant ces principaux risques, les politiques et actions afférentes sont décrites dans le document.

Les autres thématiques obligatoires mais pour lesquelles aucun risque majeur n'a été identifié sont abordées de manière succincte en fin de document.

Le modèle d'affaires et les risques identifiés ont été présentés et validés en Comité de Direction de CA Titres. Le Service Transformation et Relations Sociales, animateur de la démarche au sein de la Direction des Ressources Humaines, a ensuite travaillé avec les services Contrôle de Gestion et Logistique de la Direction Epargne, Finances et Logistique afin d'identifier et de décrire les politiques mises en œuvre pour prévenir et lutter contre les risques retenus. Les indicateurs pertinents permettant de suivre l'effet des actions menées ont été définis et valorisés après concertation avec notre Organisme Tiers Indépendant.

Les indicateurs ont été soumis à un audit de la part de notre Organisme Tiers Indépendant.

## **2. Le Modèle d'affaires**

### **Des clients professionnels de la finance et du conseil :**

Leader en France de la Tenue de compte conservation, CA Titres est l'acteur de référence sur ce secteur d'activité qui est fortement encadré par la réglementation, la conformité et la sécurité des transactions.

CA Titres met en œuvre tous les dispositifs réglementaires tels que la directive MIF, la réglementation sur la protection des données personnelles, la prévention des abus de marché ou des conflits d'intérêts, la lutte contre la fraude, la corruption et le blanchiment...

Fort de son actionnariat constitué des 39 Caisses régionales de Crédit Agricole, de LCL et de Crédit Agricole SA, CA Titres délivre ses prestations de sous-traitance de traitement de l'épargne au sein du Groupe à tous ses associés mais aussi à des filiales telles que BforBank ou Crédit Agricole Indosuez Wealth Management.

CA Titres compte aussi de nombreux clients externes parmi lesquels de grandes Banques privées et d'importantes Sociétés de gestion.

Les prestations de CA Titres sont réalisées pour compte de ces différents intermédiaires financiers Associés et autres clients qui les exploitent et les commercialisent auprès de leurs propres clients personnes physiques et personnes morales. CA Titres n'a pas de lien commercial direct avec les clients des intermédiaires financiers.

CA Titres est animé par la volonté de constamment satisfaire ses clients, dans des conditions optimales de sécurité et en respect des règles de conformité telles qu'évoquées ci-dessus qui s'appliquent au traitement des opérations.

### **4 Filières d'expertise :**

CA Titres articule ses domaines d'intervention autour de quatre filières d'expertises que sont les Valeurs Mobilières, l'Epargne Bancaire, l'Epargne Salariale et la Mobilité Clients.

La filière Valeurs Mobilières permet de traiter des opérations sur titres telles que le routage des ordres, la tenue de comptes, les opérations sur titres, la fourniture des relevés de portefeuilles et imprimés fiscaux... En 2024, ce sont 9,6 millions d'ordres de bourses et 8,34 millions d'opérations de souscription et rachats d'OPCVM qui ont été traités et 12,3 millions de comptes avec avoirs qui ont été gérés au titre de la conservation.

La filière Epargne salariale assure par délégation des Caisses régionales de Crédit Agricole, la tenue de compte conservation de parts en épargne salariale pour les entreprises clientes et leurs salariés. CA Titres, avec une gamme complète de prestations assure l'entrée en relation avec les entreprises, la gestion middle et back-office de l'épargne salariale (traitement administratif, comptable et financier) pour près de 63 200 entreprises et 884 000 épargnants en s'appuyant sur la plateforme d'AMUNDI, leader européen de la gestion d'actifs.

La filière Epargne bancaire de CA Titres offre quant à elle des prestations en marque blanche permettant de traiter entre autres des produits tels que les Dépôts à Terme de toutes natures, les Bons de Caisse, les Plans Epargne Populaires et tous titres de Créances négociables. Entre fin 2023 et fin 2024, le nombre de DAT géré par CA Titres est passé de 810 000 à 1 098 000, soit une augmentation de 35,5%.

La filière Mobilité a été mise en place en 2016 avec la prestation FACILIT, qui accompagne les clients de toutes les Caisses régionales à l'occasion de leur mobilité inter-Caisses régionales. La plateforme FACILIT prend en charge les démarches administratives d'entrée en relation du client avec son nouveau conseiller. Elle procède au transfert des éléments de connaissance clients, à l'ouverture des comptes de dépôts à vue et à la commande des nouveaux moyens de paiement. La prestation de Mobilité s'étend jusqu'au transfert de tous les produits d'épargne y compris les comptes titres et les Plans d'Epargne en Actions ou produits d'assurance du client qu'ils soient à caractère d'épargne ou de prévoyance. Ainsi les Conseillers du réseau sont déchargés des tâches administratives à l'occasion du déménagement des clients et de leur arrivée dans une nouvelle Caisse régionale. En 2024, ce sont plus de 107 000 clients qui ont été accompagnés. Depuis 2019, la gestion de la mobilité des clients sortant des Caisses régionales vers d'autres réseaux bancaires ou provenant d'autres réseaux bancaires est également assurée par la prestation MOBILIT. En 2024, ce sont plus de 60 300 produits qui ont été transférés.

Sur les 938 collaborateurs en CDI, hors suspension de contrats, plus de 460 collaborateurs œuvrent dans ces 4 filières d'expertise.

### **Une offre complète et innovante :**

Par ailleurs, pour permettre aux conseillers des banques du Groupe et des banques privées ainsi qu'à leurs clients de procéder au suivi et à la gestion des produits de titres et d'épargne et d'effectuer les opérations sur leurs avoirs, CA Titres met à disposition une offre complète et innovante d'outils adaptés aux différentes filières.

Outre les outils de back-office, des outils de distribution multi canaux sont conçus et maintenus par nos équipes. Ils sont variés : postes des conseillers, outils pour les clients finaux tels que des outils web et applications mobiles pour smartphones et tablettes.

CA Titres est aussi doté d'un Centre de Relations à Distance qui fournit de nombreuses prestations en marque blanche telles que la saisie des ordres de bourse, l'information des clients, l'assistance des conseillers, la gestion du risque pour le Service de Règlement Différé. Le Centre de Relations à Distance effectue aussi pour compte de ses associés des campagnes d'appels sortants dans le cadre de campagnes promotionnelles. Il intervient dans le domaine des valeurs mobilières mais aussi de l'épargne salariale où il répond aux appels des Entreprises et de leurs salariés. Ce sont 60 collaborateurs qui auront répondu à 360 000 appels en 2024. Le Centre de Relations à Distance est aussi « l'outil » privilégié de la filière d'expertise Mobilité pour laquelle une centaine de collaborateurs dédiés accompagnent les clients des Caisses régionales dans leur mobilité inter-Caisse.

Un portail CA Titres, véritable outil digital d'animation commerciale, est mis à disposition de tous les conseillers du réseau des Caisses régionales et de LCL. Dans le domaine de l'épargne salariale, un Portail Internet est également dédié aux professionnels pour les accompagner dans le pilotage de leur dispositif Epargne Salariale.

Outil d'aide à la décision et de gestion de comptes, le poste PMS (Portfolio Management System) mis à la disposition des gestionnaires de portefeuilles est dédié à la Gestion Conseillée et à la Gestion de fortune.

## Des moyens performants :

S'appuyant sur l'expertise et le professionnalisme de ses 938 collaborateurs, CA Titres est implanté sur les sites géographiques de Mer et Blois (41), de Brunoy (91) et d'Archamps (74). CA Titres est à cet égard un acteur économique et social important sur ses territoires d'implantation.

Afin d'assurer à ses clients un très haut niveau de qualité et de sécurité dans le traitement de leurs opérations, CA Titres a développé un système d'informations sans égal dans le domaine de la tenue de compte en s'appuyant sur un partenariat stratégique de longue date avec BNP Paribas et qui a évolué en 2023 vers une autre forme de partenariat toujours dans le domaine des titres mais qui n'impacte pas le modèle d'affaires de CA Titres. La plateforme développée par la filiale Euro Sécurities Partners qui permettait de traiter des volumétries importantes avec un très haut niveau de sécurité, de qualité et de conduire de très grands projets a été reprise dans son intégralité par CA Titres en fin d'année 2023.

La production informatique de CA Titres s'appuie sur le Data Center Ultra performant et sécurisé du Groupe Crédit Agricole, l'un des plus grands centres d'hébergement informatique d'Europe par ailleurs inscrit dans une démarche environnementale reconnue par la certification ISO 50 001 depuis 2015.

L'optimisation énergétique du data center est un succès avec une implantation dans une zone où la température moyenne annuelle est proche de 11°C et permet d'associer climatisation classique à un système de récupération de l'air extérieur, le "free cooling". De plus, il a été mis en place en 2018 un système de refroidissement par bain d'huile des serveurs de GreenField permettant de limiter la consommation d'énergie dédié au refroidissement des serveurs.

En complément, CA Titres a initié un projet de solution d'hébergement vers des infrastructures bien moins énergivores (mesure PUE) à échéance 2026.

Avec le souci permanent de sécuriser les transactions, d'améliorer certains processus et de s'adapter aux nouvelles technologies, CA Titres a recours à la technologie blockchain. La plateforme Registraccess, utilisant la technologie blockchain, est désormais ouverte depuis avril 2021 à tous les acteurs du secteur bancaire. Elle permet aux établissements de partager en temps réel, de façon dématérialisée et sécurisée les mouvements de titres des sociétés non cotées qui jusqu'à présent se traduisaient par la production et la circulation matérielle d'Ordres De Mouvement (ODM). Les développements nécessaires à l'accostage de la plateforme Registraccess ont été effectués courant 2021, pour une mise en production au 1<sup>er</sup> trimestre 2022.

En 2022 et 2023, CA Titres a mis en place une nouvelle prestation de Souscription / Rachats de titres non cotés qui s'appuie également sur une technologie Blockchain mise en œuvre dans la solution CATALIZR développée par la société UTOCAT. Cet outil permet de regrouper les informations et les documents nécessaires à la réalisation d'un investissement, de fluidifier et simplifier les échanges et de sécuriser le traitement des opérations. Ces opérations qui étaient jusque-là manuelles et qui se dénouaient sur plusieurs semaines sont désormais réalisées en quelques petites journées.

## CA Titres : un maillon essentiel dans l'écosystème des valeurs mobilières :

Sous-traitant des intermédiaires financiers qui lui confient les prestations de Tenue de Compte Conservation, CA Titres achemine les ordres de bourse de leurs clients jusqu'aux brokers (courtiers) qui les négocient sur le marché. Ces ordres à l'achat et à la vente font l'objet d'une compensation afin d'être livrés. La chambre de compensation établit le solde entre les opérations à l'achat et les opérations à la vente. Le dépositaire central, Euroclear ou Clearstream parmi les principaux, comptabilise les titres détenus par les intermédiaires financiers pour le compte de leurs clients.

### 3. Les Risques Extra Financiers

#### a. Domaine Social

Dans le modèle d'affaires qui est celui de CA Titres l'engagement fort de la Direction est celui de la satisfaction client. Cet engagement relayé par tout le management de l'entreprise est porté par tous les collaborateurs quel que soit le domaine d'activité. CA Titres met tout en œuvre pour préserver et développer

le capital humain de l'entreprise. Ainsi, dans le domaine social, les enjeux pour CA Titres résident autour des problématiques de l'emploi et des compétences, de la santé, de la sécurité et du dialogue social.

Les risques inhérents au modèle d'affaires de CA Titres sont de différentes natures :

**L'attractivité et l'employabilité** : L'activité de CA Titres est très spécialisée. Il importe donc de mettre en œuvre les actions permettant d'attirer les talents, de bien les intégrer dans la structure, de les former et de les fidéliser.

**L'équité et la diversité** : Le respect de la mixité et l'emploi de personnes en situation de handicap sont des enjeux pour notre société. Ils sont clairement pris en compte dans la politique sociale de CA Titres.

La garantie de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes est assurée depuis le recrutement et à tous les stades de la vie professionnelle.

De même, CA Titres s'investit dans l'insertion et le maintien dans l'emploi de personnes en situation de handicap en s'engageant dans une politique durable en faveur de l'emploi des travailleurs handicapés au moyen de mesures concrètes.

**Le maintien et le développement des compétences** : Chaque filière d'activité chez CA Titres est une véritable filière d'expertise. Cette expertise réside dans le caractère très spécifique des différents métiers exercés et dans leur grande diversité. Les expertises doivent concerner des domaines aussi variés que les titres, l'épargne, l'informatique et les nouvelles technologies, les risques, la conformité et la sécurité, sans oublier les métiers des fonctions support. Le développement des compétences professionnelles est l'un des axes majeurs de la politique des ressources humaines.

Les opérations traitées par les différentes filières d'expertise sont fortement encadrées sur le plan réglementaire. Elles doivent répondre à des normes de conformité couvrant les aspects de sécurité des données personnelles, de contrôle des abus de marché ou de fraudes et de lutte contre le blanchiment ou le financement du terrorisme. Il est de la responsabilité de CA Titres de s'assurer que tous les collaborateurs bénéficient des formations obligatoires et/ou approfondies et/ou spécifiques selon les métiers et de gérer les recyclages.

**La santé et la prévention des risques** : A l'image du Groupe auquel il appartient, CA Titres est particulièrement empreint de valeurs humaines. Soucieux du bien-être de ses collaborateurs, CA Titres s'est engagé au travers de multiples actions à garantir un environnement de travail sécurisé vis-à-vis des risques de harcèlement, de discrimination, de risques psychosociaux mais aussi vis-à-vis de risques plus spécifiques tels que le risque nucléaire du fait de la localisation du site de Mer proche de la centrale de Saint Laurent ou encore le risque de travail isolé compte tenu des missions effectuées en dehors des horaires d'ouverture hebdomadaires plaçant des collaborateurs en situation « hors vue et hors ouïes ».

**La qualité de vie au travail** : L'environnement de travail des collaborateurs est un élément essentiel à la bonne réalisation des ambitions sociales et environnementales de CA Titres ainsi qu'à l'atteinte de son projet d'entreprise orienté sur la satisfaction des clients. L'absence de qualité de vie au travail serait un facteur néfaste sur l'attractivité ou le dialogue social dans l'entreprise.

**Le dialogue social** : Attaché aux valeurs collectives et à l'écoute de ses partenaires sociaux, CA Titres s'est fixé l'objectif de favoriser le dialogue social et de construire un modèle de relations pour permettre une bonne cohésion au sein de l'entreprise et développer le sentiment d'appartenance à la Société.

## **b. Domaine Environnemental**

Les risques générés par notre modèle d'affaires sur le plan environnemental sont relatifs de par le caractère tertiaire de nos activités. Toutefois CA Titres, en droite ligne avec la culture et les engagements du Groupe Crédit Agricole, est attentif à la réduction de son impact sur l'environnement. Cela touche essentiellement les thématiques relatives à la consommation d'énergie et à la pollution de l'air.

**La consommation d'énergie** : Réparti sur plusieurs sites (Mer, Brunoy, Blois et Archamps), CA Titres a principalement recours à l'énergie électrique. Dès 2015, l'entreprise avait fait procéder à un audit énergétique sur les sites de BRUNOY et de MER par l'intermédiaire d'un organisme agréé, l'APAVE. L'objectif était déjà de respecter l'article L233-1 du code de l'énergie. Dès lors, différentes actions ont été mises en œuvre pour réduire la consommation.

S'inscrivant dans le cadre de la réglementation relative aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire, CA Titres a fait appel à la société SOCOTEC en 2022 pour réaliser la démarche du décret tertiaire dont les conclusions ont été enregistrées sur la plateforme OPERAT.

Un audit énergétique a aussi été réalisé sur le site de Brunoy en 2022 portant sur les énergies présentes sur le site. Cet audit a permis d'identifier les économies potentielles et les axes d'améliorations. Ces démarches permettent d'alimenter la définition future de la stratégie immobilière de CA Titres, qui a pour priorité de réduire l'empreinte de fonctionnement tout en répondant notamment aux exigences du décret tertiaire.

**La pollution de l'air** : Conscient que les efforts de chacun contribuent à la réduction des gaz à effets de serre, CA Titres a déployé différentes solutions ayant un impact environnemental favorable au quotidien. Ainsi en référence à 2019 CA Titres a procédé à la réalisation de son premier bilan carbone en 2022. Un nouveau bilan carbone a été réalisé en 2023 sur les données 2022 puis annuellement.

**L'alimentation responsable, équitable et durable** : Ce thème est en accord avec la politique durable de CA Titres notamment par la préservation des ressources, l'impact positif sur la santé et le bien-être ainsi que l'innovation et la création de valeur sociale.

#### 4. Lien entre les enjeux de l'entreprise et les ODD

| IMPACTS                                                                 | PARTIES PRENANTES             | RISQUES EXTRA FINANCIERS                                                         | ENJEUX                                       | LIEN AVEC LES ODD                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |
|-------------------------------------------------------------------------|-------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| EMPLOI<br>IMAGE DE L'ENTREPRISE                                         | Salariés /Chercheurs d'emploi | Manque d'attractivité de nouveaux collaborateurs                                 | Développer l'attractivité et l'employabilité |                                                                                                                                                                                   |
| PERENNITE DE L'ENTREPRISE                                               | Salariés/Chercheurs d'emploi  | Manque d'attractivité et de fidélisation de talents diversifiés                  | Préserver l'équité et la diversité           |                                                                                                                                                                               |
| DIVERSITE                                                               | Salariés /Chercheurs d'emploi | Instaurer toutes sortes de discrimination                                        |                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| IMAGE DE L'ENTREPRISE<br>PERENNITE DE L'ENTREPRISE                      | Salariés/clients              | Défaut de compétences et perte d'expertise                                       | Maintenir et développer les compétences      |                                                                                                                                                                               |
| SANTE/SECURITE<br>DES COLLABORATEURS                                    | Salariés                      | Exposition des collaborateurs à des risques physiques ou psychosociaux           | Garantir la santé et prévenir les risques    |                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| SANTE DE COLLABORATEURS<br>PRODUCTIVITE<br>IMAGE DE L'ENTREPRISE        | Salariés                      | Développer l'absentéisme                                                         |                                              |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| SANTE/SECURITE<br>DES COLLABORATEURS<br>PRODUCTIVITE DE<br>L'ENTREPRISE | Salariés                      | Instaurer des conditions de travail dégradées                                    | Garantir la qualité de vie au travail        |                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| EMPLOI<br>SANTE DES SALARIES                                            | Salariés/Tissus local         | Perte d'emploi pour les salariés<br>Dégradation du climat social                 | Préserver le dialogue social                 |                                                                                                                                                                               |
| ENVIRONNEMENT                                                           | Population                    | Risque lié à disparation de ressources<br>Risque lié au réchauffement climatique | Maîtriser la consommation d'énergie          |                                                                                                                                                                               |
| ENVIRONNEMENT                                                           | Population                    | Risque de pollution<br>Risque lié au réchauffement climatique                    | Réduire notre empreinte environnementale     |     |



## 5. Les politiques diligentées et les actions mises en œuvre

Fort du modèle groupe auquel il appartient, CA Titres inscrit ses politiques et actions dans les ambitions 2025 du groupe Crédit Agricole : **“AGIR CHAQUE JOUR DANS L'INTERET DE NOS CLIENTS ET DE LA SOCIÉTÉ”**

Une ambition d'agir pour demain autour de 3 axes que sont le projet Client, le projet Humain et le projet Sociétal.

Depuis 2022, CA Titres s'est ainsi engagé dans un projet d'entreprise, affichant une ambition forte :

**“SIMPLIFIER LA VIE DE L'ÉPARGNE DE NOS CLIENTS... DE NOS COLLABORATEURS”.**

Ce projet d'entreprise articulé autour de 4 piliers est structuré par des projets concrets, des expérimentations et des études d'opportunité menées par de nombreux collaborateurs de l'entreprise.

Outre un pilier technologique et un pilier clients, le projet d'entreprise compte un pilier humain et un pilier sociétal qui portent les ambitions stratégiques à moyen terme de CA Titres.

En 2024, sur le pilier Humain, CA Titres a poursuivi sa transformation managériale (mise en œuvre opérationnelle du cadre du modèle managérial et accompagnement des managers). La démarche gestion des emplois et des compétences a été lancée avec pour objectifs de soutenir la performance de l'entreprise, engager, fidéliser et développer les talents.

Dans le cadre du pilier Client, CA Titres a également renforcé les actions déjà engagées en termes d'amélioration continue et de satisfaction des clients, tout en favorisant l'initiative et l'autonomie des collaborateurs.

En 2024, le chantier majeur du pilier Technologique porte sur la transformation Agile de l'entreprise, qui permet de piloter par la valeur, et encourage la collaboration inter-équipes autour d'un objectif commun.

Au titre du pilier Sociétal, la vision de la démarche RSE de CA Titres s'est significativement améliorée dans l'entreprise grâce aux actions de communications et d'acculturation des collaborateurs. CA Titres a également formalisé sa première Politique RSE, autour de 3 engagements en lien avec le projet sociétal du Groupe Crédit Agricole, déclinés en 11 actions concrètes.



- #1 Limiter l'empreinte carbone de fonctionnement (bilan carbone annuel, trajectoire immobilière conforme au décret tertiaire, évolution de la flotte automobile en lien avec la loi LOM, incitations aux déplacements verts pour les trajets domicile-travail, développement du Numérique Responsable)
- #2 Favoriser une utilisation durable des ressources et réduire la production des déchets (recours aux énergies renouvelables, réduction du papier et de la production de déchets)
- #3 Développer une relation responsable avec les fournisseurs (appels d'offres avec critères RSE, optimisation de la gestion des factures)
- #4 Développer les compétences et l'employabilité (évolution de la ligne managériale, développement de la marque employeur, structuration de la gestion des emplois et compétences, 6% de la masse salariale consacrée à la formation)
- #5 Promouvoir l'expression collective et individuelle (Indice d'engagement et de recommandation – IER, dialogue social actif et constructif)
- #6 Favoriser l'engagement et l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle (collaborateurs associés à la performance de l'entreprise, organisation flexible et hybride du travail, mise en place d'avantages sociaux type CESU ou complémentaire santé)
- #7 Promouvoir l'inclusion & la diversité (actions en faveur de l'emploi des travailleurs en situation de handicap, lutte contre les inégalités Hommes/Femmes, mise en place d'actions solidaires)
- #8 Protéger les intérêts de la clientèle (respect des exigences Groupe CA en matière de formations réglementaires)
- #9 Accompagner une finance durable (enrichissement des référentiels de données ESG)
- #10 Développer le partage de valeur par le biais de l'actionnariat salarié (accompagnement des clients pour la mise en place des opérations Epargne Salariale et Titres non cotés)
- #11 Favoriser l'accessibilité des produits et services (évolution dans la prise en compte des normes d'accessibilité CA Bourse)



## a. Dans le domaine Social

A fin 2024, CA Titres emploie 938 collaborateurs en contrat à durée indéterminée (hors suspensions de contrats) répartis sur ses différents sites.

### Développer l'attractivité et l'employabilité :

Afin de renforcer son **attractivité**, CA Titres a mis en œuvre un plan d'action qui consiste à diversifier le processus de recrutement à travers :

- Le développement des réseaux sociaux
  - o Page entreprise LinkedIn CAT alimentée par un fil d'actus (métiers/RH/transverse)
  - o Communication sur l'alternance à CAT (lancement de la campagne puis réalisation de vidéos de témoignages)
  - o Mise en avant de certaines offres d'emploi
  - o Utilisation de job slots pour diffusion des offres sur LinkedIn
- La participation à des forums de l'emploi et des salons
- Le renforcement de relations de proximité avec les écoles

Ainsi en 2024 l'entreprise a procédé à :

- 53 publications d'offres d'emploi sur LinkedIn
- 26 offres Groupe C.A. via la plateforme Talentsoft
- 14 participations à des forums

CA Titres s'engage aussi en faveur de l'alternance qui est également considérée comme vecteur d'attractivité. En 2024, CA Titres comptait 42 apprentis. Des campagnes de recrutement sont organisées sur la base d'un recensement préalable exhaustif des possibilités d'accueil au sein de l'entreprise.

Pour préserver et renforcer l'**employabilité** de ses collaborateurs, outre la politique de formation décrite plus loin, CA Titres a mis en œuvre un plan de gestion des carrières pour lequel sont organisés des entretiens professionnels. Ceux-ci permettent d'identifier et de tenir compte des aspirations professionnelles des salariés, d'envisager avec chacun, ses perspectives d'évolution et de cibler les formations appropriées. Ce dispositif est complété par les entretiens annuels d'appréciation axés sur le suivi des compétences et l'adéquation des rémunérations.

Afin de s'assurer de la fidélisation des collaborateurs au regard du risque d'attrition il est régulièrement mesuré le turnover des départs dans l'entreprise (Nombre de départs A/ Nombre de collaborateurs 01/01/A).

### Indicateur clé de performance :

- Pour 2024, le ratio s'est établi à **5,8 %** contre 8,4 % en 2023,
- Hors impact des départs à la retraite il ressort à **4,5%** contre 6,3% l'année précédente.

### Préserver l'équité et la diversité :

En matière d'**égalité Hommes-Femmes**, CA Titres s'est engagé dans 4 domaines :

- Le recrutement externe
- Le développement des compétences et la gestion des carrières
  - Sur 174 promotions en 2024, 121 ont été attribuées à des collaboratrices soit 69,5 %
- L'articulation entre l'activité professionnelle et l'exercice de la responsabilité familiale
- La rémunération

CA Titres établit chaque année un rapport égalité Hommes-Femmes et suit les différents indicateurs dans leur évolution sur 3 années glissantes. Dans le même esprit, il est produit l'index d'égalité Femmes-Hommes qui permet de mesurer où la société se situe sur le plan de l'inégalité professionnelle sur la base de 5 grands critères. En 2024, CA Titres a obtenu la note de 85/100 en soit une baisse de 1 point par rapport à 2023.

#### Indicateur clé de performance :

- Le **taux de féminisation** de l'encadrement s'établit à **36,62%** en 2024 contre 35,81 % en 2023.

En ce qui concerne l'**emploi des personnes en situation de handicap**, CA Titres travaille en proximité avec l'organisme CAP EMPLOI dont la mission est de favoriser l'emploi des personnes handicapées dans les entreprises. L'entreprise participe également à des forums, sensibilise au handicap au travers de campagnes et travaille avec les Etablissements et Services d'Aide par le Travail afin de contribuer à l'action de réinsertion professionnelle. En 2024, CA Titres a poursuivi ses échanges réguliers avec son conseiller CAP EMPLOI autour notamment des propositions de candidatures qui sont adressées.

CA Titres travaille aussi de façon proche avec des partenaires spécialisés pour aménager le poste de travail qu'il dote des équipements adaptés. Les locaux et les espaces de travail sont aussi aménagés.

Un correspondant handicap rattaché à la DRH est nommé au sein de l'entreprise afin de répondre à toute question des collaborateurs sur le handicap, de rencontrer régulièrement les collaborateurs en situation de handicap pour les accompagner et les aider dans toutes les démarches.

L'aménagement du temps de travail peut être organisé afin de faciliter les traitements médicaux et d'adapter des rythmes d'activité compatibles avec le handicap. Les collaborateurs ont la possibilité de s'absenter pour des rendez-vous médicaux jusqu'à 6 jours par an avec maintien du salaire et des congés. L'accord renégocié en 2024 permet désormais aux collaborateurs atteint de cancer ou suivi pour cette maladie, d'avoir également la possibilité de s'absenter 6 jours par an pour rendez-vous médicaux. Les collaborateurs « aidants familiaux » ont la possibilité de s'absenter 4 jours par an.

Des actions de sensibilisation sur le regard à apporter à la réalité du handicap sont mises en œuvre.

CA Titres contribue aussi au budget de l'Association nationale HECA au titre du financement du fonds de développement pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées.

En 2024, ce sont **56 collaborateurs** en situation de handicap, tout contrat confondu qui participent à l'évolution et à la réussite de notre entreprise. Ils étaient 46 en 2023.

Pour renforcer son engagement dans le soutien à la situation de handicap, CA Titres offre aussi la possibilité aux collaborateurs de faire un don sur bulletin de paie à l'association Handi'Chiens qui éduque et met des chiens à disposition de personnes mal voyantes et à l'association Créative Handicap qui œuvre à l'insertion socio-professionnelle des personnes en situation de handicap à travers l'art et notamment la pratique des arts plastiques et numériques. Au-delà, les collaborateurs peuvent aussi faire ce don à la Ligue contre le cancer.

#### Maintenir et développer les compétences :

La formation des collaborateurs est un des axes majeurs de la politique RH de l'entreprise. Si elle est essentielle pour assurer l'efficacité de l'entreprise, elle est tout aussi primordiale pour assurer l'employabilité du personnel, l'accompagner dans ses projets d'évolution et lui permettre l'épanouissement dans le cadre de ses activités professionnelles.

En 2024, pour s'assurer de l'employabilité de ses collaborateurs, CA Titres a par ailleurs lancé la « Démarche Gestion des Emplois et des Compétences » qui intègre les principes en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences ainsi que des parcours professionnels. L'objectif de cette démarche est notamment de formaliser le référentiel des emplois et des compétences de CA Titres, d'en assurer l'animation grâce à un nouvel outil et de proposer les parcours de formation adaptés pour répondre aux enjeux de l'entreprise et des collaborateurs en matière de compétences : sécuriser le présent et préparer l'avenir. A titre d'exemple, plus de 1 000 heures de formation sur les technologies Open ont été réalisées pour accompagner les mutations des métiers informatiques.

Les formations métiers auxquelles nos collaborateurs aspirent et qui sont nécessaires dans le cadre de leur activité sont déterminées dès la phase de recrutement afin que les personnes nouvellement embauchées soient en situation d'être rapidement à l'aise et opérationnelles dans leur nouvelle fonction. Il peut s'agir de formations techniques, de formations métiers ou réglementaires ou de formations de développement personnel. Des sessions d'immersion dans les différents services de l'entreprise sont également proposées.

Pour garantir le niveau de connaissances des collaborateurs en matière de réglementation et de risques de conformité, CA Titres déploie un plan pluriannuel de formations ciblant la population des collaborateurs à former selon les domaines et la fréquence de mise à jour de leurs connaissances.

Les besoins de formation sont aussi constamment détectés ou proposés par les managers lors des entretiens professionnels et des entretiens annuels d'appréciation. Toutes les formations font l'objet « d'évaluation à chaud et à froid ».

Pour les formations, CA Titres s'appuie sur l'Institut de Formation du groupe Crédit Agricole qui propose des sessions très diversifiées et adaptées.

CA Titres ayant affirmé son ambition et sa volonté de développer les compétences des femmes et des hommes qui participent à sa réussite et à son développement tant économique que social, s'engage à consacrer au moins 6% de la masse salariale aux dépenses de formation. CA Titres a consacré 6,9% de la masse salariale à la formation en 2024.

#### **Indicateur clé de performance :**

- Le nombre d'heures de formations métier (\*) suivies durant l'année s'établit à **10 890,5 heures**. Il en avait été dispensé 7 979 en 2023.

*(\*) Les formations réglementaires inscrites dans le plan pluriannuel ne sont pas prises en compte dans l'indicateur de même que les formations Santé/Sécurité et Risques routiers.*

En 2024, CA Titres a accompagné ses collaborateurs sur la connaissance du Groupe CA et sur sa stratégie, ses projets et ses métiers. Ce sont plus de 1 600 heures de formations qui ont été délivrées pour fidéliser les collaborateurs et donner un sens à leurs activités.

Par ailleurs, des formations d'acculturation à l'Agile ont été initiées avec près de 2 000 heures de formations tous métiers confondus pour soutenir la transformation Agile de l'entreprise dans le cadre des travaux du pilier technologique du Projet d'Entreprise.

#### **Garantir la santé et prévenir les risques :**

CA Titres apporte une attention toute particulière à la santé et à la prévention des risques au travail. Dans ce cadre, de nombreuses actions adaptées sont menées.

Un plan pluriannuel de formation au secourisme et à l'incendie est proposé aux collaborateurs.

Si l'usage des transports en commun est priorisé lors des déplacements professionnels, un pool de véhicules est mis à disposition par l'entreprise. Cela garantit, lors de l'usage d'un véhicule, son parfait état d'entretien. Un système de réservation en ligne a été mis en place. Il favorise le covoiturage lors des déplacements inter sites.

Les salariés suivent également des stages de sécurité routière.

Pour réduire les risques liés aux déplacements, CA Titres équipe ses salles de réunion de systèmes audio et vidéo permettant l'organisation de réunions de travail ou de comités à distance et incite à leur usage.

Pour le site de MER, qui est à proximité de la Centrale nucléaire de Saint Laurent Nouan, des pastilles d'iode sont disponibles pour tous les collaborateurs.

#### Indicateur clé de performance :

- Le **nombre d'heures de formations Santé/Sécurité/Risques routiers** suivies durant l'année 2024 a été de **983,5 heures**. En 2023, il avait été suivi 2 020 heures de formation. Sur l'année 2024, 518 heures ont été allouées aux formations secourisme initial et secourisme recyclage. Ces formations représentaient 1 519 heures en 2023.
- Le **taux d'absentéisme** (calculé en nombre de jours) s'élève à **4,95 %** en 2024. Il était à **4,99 %** en 2023.

#### Garantir la qualité de vie au travail :

Assurer le bien-être au travail fait partie des objectifs de la Direction et du management de CA Titres. Facteur essentiel du bien-être des collaborateurs, de la productivité et de la réussite de l'entreprise, CA Titres optimise constamment les conditions de travail de ses salariés et s'assure de celles-ci.

Cela se traduit par des actions très concrètes qui sont suivies et animées par la DRH et dont l'impact sur le bien-être des salariés a été mesuré en 2023 et 2024 par une enquête IER (Indice d'Engagement et Recommandation). L'enquête réalisée en 2024 avec un taux élevé de participation de 92 % (vs 90 % en 2023) démontre l'attachement des salariés de CA Titres à la vie et au devenir de l'entreprise. Ces enquêtes donnent lieu à des actions concrètes qui améliorent la qualité de vie au travail.

Par exemple, l'entreprise encourage le temps de travail partiel choisi en adaptant son organisation. A fin 2024, **137 collaborateurs** en bénéficient soit 14,5% de l'effectif CDI. A fin 2023, ils étaient 132 collaborateurs concernés soit 14,6%.

Pour contribuer au bien-être des salariés et leur permettre d'optimiser l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle, CA Titres maintient un dispositif proposant aux collaborateurs de bénéficier de chèques emplois services universels (CESU). En 2024, CA Titres a par ailleurs signé son 1<sup>er</sup> accord sur le droit à la déconnexion.

Dans les nouveaux locaux de Blois du Centre de Relations à distance, où les collaborateurs sont constamment en communication téléphonique, des travaux de rénovation ont été réalisés avec un traitement acoustique des surfaces et du mobilier.

Par le déploiement, depuis 2021, des projets Seattle et New-York visant la modernisation du poste informatique des collaborateurs, la direction s'engage dans une dynamique pour permettre à l'ensemble des collaborateurs de bénéficier du télétravail. Ainsi, depuis 2022 les salariés du centre de relation à distance bénéficient désormais également d'une solution de travail à distance. Sur l'année 2024, 887 collaborateurs ont bénéficié du télétravail, soit 88% de l'effectif moyen.

Pour adapter les postes de travail des salariés, CA Titres fait intervenir des ergonomes. Les collaborateurs ont également la possibilité d'avoir une prise en charge de frais d'équipement pour le télétravail, plafonné et sur justificatif.

Depuis fin 2020, sur le site de Brunoy et le site de Mer, il est ouvert deux salles de déjeuner équipées de points d'eau, de micro-ondes et de réfrigérateurs permettant aux collaborateurs qui le souhaitent de prendre un repas qu'ils auront eux-mêmes préparé et apporté. Les règles de respect des gestes barrières y sont appliquées.

#### Indicateur clé de performance :

- L'enquête IER 2024 a souligné que **79 % des collaborateurs** ayant participé estiment que l'organisation du travail chez CA Titres permet un bon équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie personnelle. Ils étaient également 79% lors de la précédente enquête en 2023.

### **Préserver le dialogue social :**

Les enjeux de l'entreprise, son développement impliquent de construire constamment des politiques sociales dont la réussite repose sur un dialogue permanent et constructif avec les partenaires sociaux.

CA Titres s'est engagé dans une démarche de « professionnalisation » de ses élus en favorisant les formations appropriées pour les représentants du personnel. Il organise son dialogue social autour des différentes instances représentatives du personnel, les consulte et les associe au processus de décision.

Ainsi en 2024, sur 23 avis sollicités auprès des élus du CSE 19 avis favorables ont été recueillis soit 82,6%. 90 % l'avaient également été sur les 22 sollicités en 2023.

### **Indicateur clé de performance :**

- Sur 18 accords présentés sur l'année 2024, **18 ont été signés.**
- **Aucune décision n'a été prise** de façon unilatérale.

## **b. Dans le domaine Environnemental**

### **Maîtriser la consommation d'énergie :**

Le poste principal de consommation d'énergie est l'électricité. La mise en place de panneaux solaires pour chauffer l'eau du restaurant d'entreprise sur le site de Brunoy est toujours opérationnelle en 2024.

Un suivi de la consommation d'énergie électrique en KW/H par mois et par site est instauré. Ce suivi a principalement pour objectif de s'assurer qu'il n'y a pas de consommation électrique anormale.

En 2023, une diminution de la consommation électrique est constatée du fait de l'implémentation du plan de sobriété énergétique instauré en octobre 2022 impliquant des ajustements apportés aux consignes relatives à la CVC (chauffage, ventilation et climatisation). Le remplacement des ampoules usagées existantes par des éclairages LED a également contribué à cette diminution. Cependant en 2024, malgré le maintien de ces consignes, le manque d'ensoleillement a conduit à utiliser les éclairage et CVC.

Par ailleurs, nous constatons une hausse sur Brunoy due à une défaillance du système de climatisation VRV (volume de réfrigérant variable) qui a nécessité la mise en place d'un système de contournement davantage consommateur. Plusieurs projets ont également mobilisé les équipes le week-end, ce qui engendre une consommation inhabituelle.

La hausse de la consommation électrique par CDI sur Mer est liée à la méthode de calcul. En effet, la consommation sur l'année 2024 est inférieure à celle de l'année 2023. Cependant la baisse d'effectif au 31/12 de plus de 30 collaborateurs, se constate sur la fin d'année, à partir de septembre et est liée au déménagement sur le site de Blois.

L'hébergement des serveurs informatiques de production et de développement sur le site Greenfield du Groupe Crédit Agricole, pionnier dans la valorisation d'économies d'énergie et certifié ISO 50 001 depuis 2015 (renouvellement obtenu en 2023 pour une durée de 3 ans), induit un impact environnemental dont la mesure des effets n'est pas disponible de façon individualisée pour CA TITRES. Pour tous les équipements gérés par CAGIP (Crédit Agricole Group Infrastructure Platform) intégrant les systèmes d'informations de CA TITRES, l'information est remontée de façon consolidée à Crédit Agricole SA pour la production de sa propre DPEF.

Il est à noter que CAGIP a été labélisée Numérique Responsable de niveau 2 en juillet 2024.

### **Réduire notre empreinte environnementale :**

CA Titres, qui ne présente pas particulièrement par son modèle d'affaires de risques forts de rejets de gaz à effet de serre, participe toutefois à la réduction de l'émission de CO2 dans l'air et de particules fines :

- En équipant ses salles de réunion et de Conseil de matériels audio et vidéo et favorisant la pratique des réunions en audio et en visioconférence
- En développant le télétravail

- En organisant le co-voiturage et l'usage des transports en commun pour les déplacements professionnels
- En ayant équipé son parc automobile de 8 véhicules électriques et hybrides en 2024, contre 5 en 2023
- En réduisant sa consommation d'énergies fossiles

Concernant les émissions de GES Amont/aval, l'activité de CA Titres est peu sujette au transport aval. En amont, les procédures en matière de déplacements professionnels incitent à l'usage des transports en commun ou l'utilisation des véhicules de service électriques.

Enfin, CA Titres participe aux frais de transport entre le domicile et le lieu de travail des salariés par une prise en charge des frais de transport en commun qui s'effectue à hauteur de 50 % du prix du titre d'abonnement pour les salariés et 100% pour les alternants.

Soucieux de s'inscrire durablement dans une démarche de réduction de la consommation d'énergie et en respect de la législation, CA Titres s'est aussi engagé en 2022 dans la démarche du décret tertiaire dont les conclusions ont été enregistrées sur la plateforme OPERAT. De même, un audit énergétique a été réalisé sur le site de Brunoy afin de contribuer à la mise en œuvre des mesures en faveur de l'économie d'énergie.

Un bilan carbone en référence à l'exercice 2019 a été réalisé en 2022. Un bilan carbone sur les données 2022 a été réalisé en 2023 puis annuellement avec une dernière mesure faite en 2024 sur les données 2023.

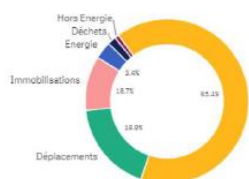
## RÉSULTATS GLOBAUX

### POSTES D'ÉMISSIONS PRINCIPAUX : INTRANTS, DÉPLACEMENTS, IMMOBILISATIONS

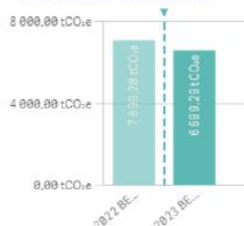
Total des émissions

**6 599,29 tCO<sub>2</sub>e**

Répartition des émissions par poste



Evolution des émissions totales entre 2022 et 2023 en tCO<sub>2</sub>e



Evolution des émissions de GES par ETP entre 2022 et 2023

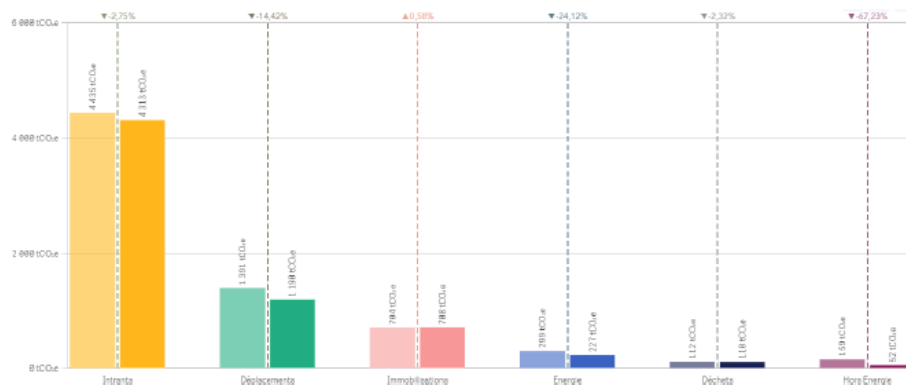


Evolution des émissions de GES par K€ de chiffres d'affaires entre 2022 et 2023



## RÉSULTATS GLOBAUX

### RÉSUMÉ DES PRINCIPALES ÉVOLUTIONS PAR POSTE D'ÉMISSIONS



De plus, CA Titres a investi dans de nouvelles bornes électriques fin 2021, en complément des 2 bornes Zeborne déjà installées, de nouvelles sont venues alimenter le parc. Il y a 32 charges disponibles réparties entre les deux sites de Brunoy et Mer. Un projet d'augmentation des points de charge a été décidé en 2024, qui va doubler le nombre de points de charge sur Mer et Brunoy au printemps 2025.



Sur les déplacements, CA Titres a pour objectif de « verdier » les kilomètres parcourus et poursuivre en 2024 les actions engagées en 2022-2023 sur les déplacements professionnels avec l'acquisition en 2024 de 3 véhicules de service électriques ou hybrides. Il est prévu de poursuivre cette transformation de la flotte automobile en 2025. De plus, pour les longs trajets, nous privilégions en priorité les transports en commun comme le train, et écartons l'usage de l'avion.

Concernant, les immobilisations CA Titres a pour objectifs de réduire de 40 % les émissions de GES de ses bâtiments à horizon 2030 (dans le cadre de la mise en force du décret tertiaire). Nous avons commencé en 2022-2023 avec la mise en place du plan de sobriété énergétique.

En octobre 2022, en respect du plan de sobriété énergétique défini par le gouvernement, les consignes de chauffage ont été abaissées à 19 degrés en journée et à 16 degrés dans la nuit. Depuis cette date, il est mis en œuvre chaque année et contribue à la baisse des émissions de gaz à effet de serre du poste énergie.

La réglementation SFDR entrée en vigueur en mars 2021 pose le cadre qui permet aux gérants d'actifs d'intégrer des facteurs Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) dans les fonds et produits qu'ils gèrent. Les clients investisseurs sont ainsi en mesure de prendre en considération dans leurs décisions d'investissement la démarche des gérants d'actifs en matière d'enjeux de durabilité et de changement climatique. Pour accompagner les distributeurs du groupe et les banques privées et sociétés de gestion clientes, CA Titres a engagé un projet d'enrichissement de ses référentiels de données ESG avec un objectif de diffusion de ces données aux clients finaux au travers de ses sites WEB et de son application mobile.

### Indicateur clé de performance :

- La consommation électrique :

#### Consommation KWh moyenne par site et par CDI

|            | 2020   |           | VARIATION | 2021   |           | VARIATION | 2022   |           | VARIATION | 2023   |           | VARIATION | 2024   |           | VARIATION |
|------------|--------|-----------|-----------|--------|-----------|-----------|--------|-----------|-----------|--------|-----------|-----------|--------|-----------|-----------|
|            | Nb CDI | KWh / CDI |           | Nb CDI | KWh / CDI |           | Nb CDI | KWh / CDI |           | Nb CDI | KWh / CDI |           | Nb CDI | KWh / CDI |           |
| BRUNOY     | 415    | 5 751,27  | -777,05   | 425    | 6 059,80  | 308,53    | 430    | 5 495,04  | -564,76   | 465    | 4 037,93  | -1 457,11 | 483    | 4 332,24  | 294,31    |
| MER        | 326    | 4 226,30  | -240,14   | 346    | 4 024,05  | -202,25   | 366    | 3 351,47  | -672,58   | 384    | 2 901,81  | -449,66   | 359    | 2 973,13  | 71,32     |
| ARCHAMPS   | 32     | 2 693,59  | -491,89   | 31     | 2 669,90  | -23,69    | 32     | 2 725,66  | 55,75     | 34     | 2 321,32  | -404,33   | 37     | 2 169,27  | -152,05   |
| TOUS SITES | 773    | 4 981,56  | -543,85   | 802    | 5 050,51  | 68,94     | 828    | 4 440,49  | -610,01   | 883    | 3 477,76  | -962,74   | 879    | 3 686,11  | 208,35    |

(1) Effectif au 31/12

(2) Hors sites de Blois (Location CA Val de France)

#### Emission de CO2 par site et par CDI

##### EN kgCO2e/CDI (2)

|                | 2020 (3) | VARIATION | 2021 (3) | VARIATION | 2022 (4) | VARIATION | 2023 (5) | VARIATION | 2024 (6) | VARIATION |
|----------------|----------|-----------|----------|-----------|----------|-----------|----------|-----------|----------|-----------|
| BRUNOY         | 227,18   | -30,69    | 239,36   | 12,19     | 312,67   | 73,31     | 209,97   | -102,70   | 251,27   | 41,30     |
| MER            | 166,94   | -9,49     | 158,95   | -7,99     | 190,70   | 31,75     | 150,89   | -39,80    | 172,44   | 21,55     |
| ARCHAMPS       | 106,40   | -19,43    | 105,46   | -0,94     | 155,09   | 49,63     | 120,71   | -34,38    | 125,82   | 5,11      |
| TOUS SITES (2) | 196,77   | -21,48    | 199,49   | 2,72      | 252,66   | 53,17     | 180,84   | -71,82    | 213,79   | 32,95     |

(1) Effectif au 31/12

(2) Hors sites de Blois (Location CA Val de France) et Montreuil

(3) Référence Facteur d'Emission moyen France 2018 : 0,0395 kgCO2e/KWh

(4) Référence Facteur d'Emission moyen France 2021 utilisé à partir de 2022 : 0,0569 kgCO2e/KWh

(5) Référence Facteur d'Emission moyen France 2022 utilisé à partir de 2023 : 0,0520 kgCO2e/KWh

(6) Référence Facteur d'Emission moyen France 2023 utilisé à partir de 2024 : 0,0580 kgCO2e/KWh

Concernant les émissions de CO2 par site et par CDI, à la demande notre Organisme Tiers Indépendant, les données incluses dans la DPEF 2022 ont été corrigées dans la DPEF 2023. Les données 2022 sur la DPEF 2023 prennent donc en compte le facteur d'émission 0.0569 KgCO2e/KWh en lieu et place du facteur d'émission 0.0380 KgCO2e/KWh.

A préciser qu'en 2024, l'ensemble de l'électricité de CA Titres est fourni en souscrivant à un contrat d'électricité décarbonée.

La crise sanitaire et le travail à distance ont mis à jour le besoin pour CA Titres d'avoir des outils permettant d'améliorer le travail collaboratif et en particulier la visio-conférence.

Depuis la survenance de la crise COVID, et avec les évolutions technologiques apportées par les projets NEW-YORK et SEATTLE, toutes les réunions de travail ponctuelles, les échanges entre collaborateurs et les différents comités sont désormais systématiquement possibles et proposés en visio-conférences via TEAMS.



Le projet Seattle apporte une réponse aux métiers quant au besoin d'amélioration des outils de communication et de collaboration.

L'objectif de ce projet était la mise en place de Microsoft Teams, qui permet désormais d'organiser des réunions, de passer des appels, d'échanger des messages instantanés mais aussi de créer des équipes afin de travailler en toute simplicité depuis un seul endroit.

### **Garantie une alimentation responsable, équitable et durable :**

Le prestataire EUREST, a été sélectionné avec beaucoup d'attention afin d'être en adéquation avec la politique durable de CA Titres. En effet, EUREST s'appuie sur 3 piliers : la préservation des ressources, l'impact positif sur la santé et le bien-être ainsi que l'innovation et la création de valeur sociale. Leur démarche a été récompensée de la distinction Gold d'EcoVadis, organisme de notation des performances environnementales et sociales de la chaîne d'approvisionnement. Cette qualification atteste que EUREST est collectivement engagé et en action sur les sujets suivants : relations et conditions de travail, environnement, loyauté des pratiques, questions relatives aux consommateurs ainsi que communautés et développement local.

### **c. Les thématiques obligatoires sans risques majeurs**

Les thématiques relatives au gaspillage alimentaire et à l'économie circulaire sont des thématiques obligatoires et CA Titres est concerné par celles-ci.

Pour autant, ces thématiques ne recouvrent pas de risques majeurs inhérents au modèle d'affaires de l'entreprise. Elles sont évoquées car prises en compte mais sans mise en place d'indicateurs clés. En 2023, conformément à l'article 225-102-1 du code de commerce, le Lien Nation-Armée a également été ajoutée au titre des thématiques obligatoires sans risques majeurs pour CA Titres.

### **Lutter contre le gaspillage alimentaire :**

Afin de lutter contre le gaspillage alimentaire, deux mesures ont été mises en place en collaboration avec la société de restauration des sites de MER et de Brunoy.

- L'entreprise informe au préalable la société de restauration des manifestations organisées durant l'heure du déjeuner afin d'anticiper l'impact potentiel de celles-ci sur la baisse du taux de fréquentation de la restauration collective. En 2024, il n'y a pas eu d'évènement nécessitant ce type de communication.
- La société de restauration observe régulièrement le taux de remplissage du restaurant d'entreprise en fonction des jours de la semaine et des plages calendaires des congés ainsi que des jours fériés en semaine pouvant engendrer des prises de congés consécutives de nature à réduire le nombre de repas servis.

### **Economie circulaire :**

La gestion du parc informatique de CA Titres s'inscrit dans une démarche permanente éco-responsable.

Le choix des prestataires et fournisseurs de matériels s'effectue à partir de cahiers des charges exprimant l'obligation de s'inscrire dans un programme « GREEN ».

Le renouvellement du matériel d'impression initié en 2024 a conduit à choisir un fournisseur labellisé Ecovadis ISO 14001 (valable jusqu'en décembre 2024), Ecovadis Gold en 2022, avec des engagements de développement durable formalisés dans un guide RSE en 2023. D'autre part, un travail de rationalisation du parc d'imprimantes a été effectué qui diminue par 2 le nombre de matériels, avec du matériel moins consommateur en énergie. Ceci devrait également permettre en 2025 la diminution de consommables.

### **Réduire la consommation de papier :**

Les principaux véhicules de consommation de papier sont les imprimantes et les photocopieurs.

Soucieux de réduire l'usage du papier sur les sites, CA Titres maintient l'obligation du badge pour déverrouiller les imprimantes et permet la récupération des impressions sur n'importe quelle machine de n'importe quel site ce qui engendre une économie significative de papier compte tenu notamment de la fiabilité des tirages. Les impressions ne sont plus lancées à plusieurs reprises pour palier à une moindre fiabilité de l'ancien matériel. Les impressions recto-verso en automatique permettent l'économie de feuilles de papier. CA Titres engage par ailleurs une réflexion constante et régulière sur le renouvellement du parc pour s'assurer d'avoir un matériel performant. L'indicateur mis en place suit le nombre de feuille au format A4 mises à disposition sur les sites de travail et par CDI.

**Nombre de feuilles de papier mises à disposition sur les sites / CDI**

|                                                                           | 2020      | VARIATION  | 2021      | VARIATION | 2022      | VARIATION | 2023    | VARIATION | 2024    | VARIATION |
|---------------------------------------------------------------------------|-----------|------------|-----------|-----------|-----------|-----------|---------|-----------|---------|-----------|
| Nombre de feuilles de papier mises à disposition sur les sites de travail | 2 155 000 | -1 925 000 | 1 334 000 | -821 000  | 1 137 500 | -196 500  | 717 500 | -420 000  | 640 000 | -77 500   |
| Nombre de CDI                                                             | 827       | 12         | 840       | 13        | 857       | 17        | 905     | 48        | 938     | 33        |
| Nb de feuilles / CDI                                                      | 2 606     | -2 400     | 1 588     | -1 018    | 1 327     | -261      | 793     | -534      | 682     | -111      |

La consommation de papier est considérablement réduite depuis 2021 du fait du télétravail massif dans le contexte de crise sanitaire mais aussi de l'accélération de la dématérialisation de nombreux supports, nécessaire à la réalisation de différents processus métier. En 2022, post crise sanitaire, la consommation de papier continue malgré tout de diminuer grâce au bénéfice de la dématérialisation et des évolutions du poste des collaborateurs.

En effet, CA Titres propose à ses clients et associés une dématérialisation de leur éditique, pour les comptes titres il s'agit des avis d'opérations, avis de résultats d'opérations sur titres, compte de liquidation et lettre d'inscription et avis d'annonce OST. Pour l'épargne salariale ce sont les relevés d'opérations, relevés de compte annuel et d'un coffre-fort numérique avec une conservation pendant 10 ans des documents pour l'épargne salariale. Le client est informé par des alertes mail ou SMS (selon son choix lors de sa souscription à l'offre) et de la disponibilité de ses documents dans son espace personnel. Cette mise à disposition permet l'utilisation pour le client final de e-Documents disponibles dans son espace privé.

Des e-Services pour les mandants et associés sont également proposés, avec notamment la Gestion électronique de documents (GED).

Pour finir, la démarche zéro papier est encouragée au quotidien pour les équipes CA Titres, avec des postes de travail équipés pour tous les collaborateurs de 2 écrans, des salles de réunion équipées de postes de travail pour faciliter le partage de la documentation et la mise en place des mots de passe sur les imprimantes pour éviter les impressions inutiles ou oubliées.

En 2023, ces actions se sont renforcées afin de poursuivre la dématérialisation de documents et la réduction de consommation de papier liée. En 2024, la mise en place de l'outil Docusign et la suppression de certains courriers vers les CR au profit d'une version numérique ont participé à réduire les éditions papier.

#### **La promotion des activités sportives :**

Afin de permettre aux collaborateurs qui souhaitent pratiquer une activité sportive dans la journée durant les horaires de pause, l'entreprise met à disposition des locaux et équipements appropriés. Ainsi les collaborateurs ont accès à des vestiaires spécialement dédiés ainsi qu'à des équipements sanitaires leur permettant de bénéficier de douches avant de reprendre le travail ou de regagner leur domicile en fin de journée.

En 2024, CA Titres a participé au financement de l'inscription de 67 collaborateurs aux Journées Omnisports du Crédit Agricole.

#### **Le respect du bien-être animal :**

L'association Handi'Chiens à laquelle les collaborateurs de CA Titres effectuent des dons, éduque et remet gratuitement des chiens d'assistance à des personnes en situation de handicap. Le bien-être animal est au cœur des méthodes d'éducatrices.

#### **Lien Nation-Armée :**

En 2023, les effectifs de CA TITRES ne comptent pas de salariés engagés dans la réserve militaire ou la réserve opérationnelle de la police nationale déclarés à la Direction des Ressources Humaines. Pour autant, et par analogie au dispositif existant concernant les Sapeurs-Pompiers volontaires, les conditions de travail de CA Titres vise à garantir les meilleures conditions de mise en disponibilité (autorisation d'absence) de ces salariés afin de soutenir l'engagement dans ces réserves. A ce titre, en 2024, CA Titres s'est vu remettre le Label « employeur partenaire des sapeurs-pompiers » suite à la signature d'une convention de mise en disponibilité avec le Service Départemental d'Incendie et de Secours du Loiret.

**> Simplifier la vie de l'épargne de nos clients**

